

Manuel de psycho-criminologie clinique

Sonia Harrati et David Vavassori

**Manuel de
psycho-criminologie
clinique**

DUNOD

Mise en page : Belle Page

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
	

© Dunod, 2022

11 rue Paul Bert - 92240 Malakoff

ISBN 978-2-10-083572-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

<i>Introduction</i>	9
CHAPITRE 1 – LA CRIMINOLOGIE COMME POINT DE DÉPART	13
1. Pour introduire le champ criminologique	15
2. Criminologie : débats d’hier et d’aujourd’hui	21
CHAPITRE 2 – DE LA CLINIQUE DE L’AGIR VIOLENT / CRIMINEL.....	49
1. D’une réflexion psychanalytique en criminologie	51
2. De la clinique de l’agir violent / criminel à une clinique de l’acte.....	69
CHAPITRE 3 – ... À LA PSYCHO-CRIMINOLOGIE	85
1. Vers une définition de la psycho-criminologie	87
2. L’approche psycho-criminologique : sérialité et analyse sérielle	91
3. Les objets scientifiques de la psycho-criminologie.....	126
CHAPITRE 4 – CLINIQUE PSYCHO-CRIMINOLOGIQUE DE L’AGIR ET DES DYNAMIQUES VIOLENTES/CRIMINELLES.....	191
1. Clinique psycho-criminologique des dynamiques violentes sexuelles.....	194
2. Clinique psycho-criminologique des dynamiques violentes conjugales et intrafamiliales	214
3. Clinique psycho-criminologique des dynamiques violentes adolescentes	233
4. Clinique psycho-criminologique de l’engagement idéologique et des dynamiques radicales violentes	242
<i>Conclusion</i>	261
<i>Bibliographie</i>	263

Introduction

L'écriture de ce manuel répond, corrélativement, à un double objectif. Il vise à transmettre un savoir scientifique dont les auteurs ont pu antérieurement bénéficier, tout en partageant les résultats d'une expérience acquise au cours d'interventions dans des institutions, comme tout au long de recherches cliniques personnelles ou menées auprès d'équipes pluridisciplinaires des champs sanitaire, social et judiciaire. L'originalité du propos tient à ce que sont développés les fondements théoriques et pratiques d'une psycho-criminologie qui se définit comme un espace de recherche mettant au premier plan l'étude des dimensions psychique et subjective inhérentes à l'agir violent / criminel, sans pour autant écarter la richesse des apports d'une approche collaborative interdisciplinaire. Ce manuel présente donc une réflexion actuelle et innovante consacrée à la problématique complexe des violences agies, infractionnelles ou non. La voie est ouverte, la réflexion ne pourra que gagner à se poursuivre.

Ce manuel structure et expose les idées fortes de la psycho-criminologie inspirées par le modèle original de la sérialité et ses vecteurs d'analyse des dynamiques violentes/criminelles.

Le premier chapitre, intitulé « La criminologie comme point de départ », présentera ce champ en tant que domaine d'étude du phénomène criminel/délinquant auquel concourent plusieurs disciplines, dites sciences criminelles. Ce chapitre montrera en quoi la criminologie est un domaine d'investigation si riche que son étude requiert la contribution d'une variété de disciplines. C'est donc avec une diversité de modèles théoriques que sera abordé le phénomène de la criminalité/délinquance, dans une conception différenciée du champ, des objets et des pratiques criminologiques. Comprendre les enjeux contemporains de la criminologie et les obstacles rencontrés suppose de revenir sur les débats opposant le paradigme du passage à l'acte et celui de la réaction sociale qui s'affrontent en son sein. Une présentation succincte des principaux points d'appui de ces deux paradigmes permettra de mieux comprendre, d'une part, les positions épistémologiques inhérentes à chacun d'eux et, d'autre part, les différentes approches théoriques du crime et du criminel, *classiques* et *contemporaines*, qui en découlent. À partir de l'exemple de la dangerosité et du risque de récidive sera mise en évidence la manière dont les désaccords épistémologiques entre

ces deux paradigmes alimentent un scepticisme récurrent à propos de la criminologie, qui s'est infiltré dans le champ scientifique et qui rejaillit dans de nombreuses institutions et pratiques professionnelles.

Le deuxième chapitre, intitulé « De la clinique de l'agir violent / criminel... », exposera les relations entre la psychanalyse et la criminologie. Ce chapitre abordera les travaux de la psychanalyse et de la psychologie clinique psychanalytique ; toutes deux participent de l'élaboration d'une clinique de l'acte et inspirent les hypothèses que formule la psycho-criminologie. Une première contribution exposera une vision originale de l'être humain, en considérant le crime dans ses rapports avec l'inconscient en tant que manifestation intrapsychique. Dès lors, l'hypothèse inédite d'un inconscient du crime, éloignée d'une version biologique-atavique du criminel (le criminel né), ouvre à la psychanalyse un champ d'investigation nouveau. Une seconde contribution élargira le champ sémantique de la notion d'agir et ouvrira la perspective au rapport entre la mise en acte (*Agieren*), la dynamique de la cure et le transfert. L'hypothèse d'un antagonisme entre le souvenir et la mise en acte, l'action et la verbalisation, déjà reprise dans de nombreux travaux contemporains, interroge les rapports entre l'agir et le court-circuit de la pensée. Cette approche se veut heuristique, permettant d'envisager la fonction de l'agir violent du point de vue de la dynamique intrapsychique. Elle débouchera sur la proposition d'une lecture psychodynamique des diverses fonctions de l'agir violent / criminel, proposition qui constitue l'un des fondements du modèle psycho-criminologique de la sérialité, présenté dans le chapitre suivant. Cette lecture prend en compte la variété des manifestations cliniques recouverte par l'acte et la dynamique des processus psychiques précipitant et s'actualisant dans la mise en acte violente. De ce fait, elle élargit les niveaux de compréhension du fonctionnement psychique.

Le troisième chapitre, intitulé « ... À la psycho-criminologie », se proposera de définir la psycho-criminologie et ses principes généraux. Ici, la psycho-criminologie se distingue d'une criminologie clinique, qui exclut la dimension subjective inhérente à l'agir violent / criminel, et elle ne saurait être confondue avec une psychologie appliquée au criminel et au crime. Après avoir montré en quoi les enjeux scientifiques et praxéologiques de la psycho-criminologie ont suscité une collaboration novatrice entre les savoirs disciplinaires et les pratiques professionnelles, nous développerons la dimension psycho-criminologique relative aux « sciences du psychisme », susceptible d'intéresser la psychologie clinique et la psychopathologie. À

partir du modèle de la sérialité sera alors proposé un étayage théorique des hypothèses de la répétition sérielle, du polymorphisme et de l'alternance des manifestations cliniques et du processus-acte. Novateur et original, ce modèle propose d'appréhender les pratiques infractionnelles comme le produit d'articulations multiples et réciproques impliquant, d'une part, le sujet, son histoire de vie et son mode de fonctionnement psychique et, d'autre part, les modalités opératoires de l'agir violent / criminel et du contexte environnemental dans lequel ce dernier se manifeste. Des exemples cliniques enrichiront les développements fondateurs du modèle de la sérialité et de sa démarche d'analyse, l'analyse sérielle. Enfin, seront présentés les principaux objets scientifiques ciblés par la psycho-criminologie, à savoir l'agir violent / criminel et les dynamiques infractionnelles ; l'histoire de vie et les vulnérabilités psychique et sociale ; le couple auteur/victime ; la responsabilité et la culpabilité.

Le quatrième chapitre, intitulé « Clinique psycho-criminologique de l'agir et des dynamiques violentes/criminelles », illustre les principes généraux de la lecture psycho-criminologique. Il est consacré à l'étude des dynamiques violentes/criminelles sur la base de quatre figures paradigmatiques de l'agir violent / criminel – *la violence sexuelle, la violence conjugale et intrafamiliale, la violence adolescente et la violence radicale* – illustrées, chacune, par des exemples cliniques. Ainsi, les enjeux cliniques et psycho-criminologiques de la dynamique violente sexuelle sont éclairés par une lecture au croisement d'une triple tension :

- le lien entre le mode d'émergence de la violence sexuelle et l'histoire individuelle des auteurs ;
- les rapports entre le mode opératoire de la violence sexuelle et l'espace contextuel dans lequel il s'actualise ;
- le lien entre l'économie psychique des auteurs et l'agir violent sexuel comme modalité offensive défensive et/ou figurative.

La clinique psycho-criminologie des dynamiques violentes conjugales et intrafamiliales invite à comprendre, d'une part, la modalité circulaire et dynamique des violences conjugales, de même que la possible réversibilité des positions de victimé et de victimant et, d'autre part, comment une dynamique familiale et ses modalités propres produisent un couple auteur/victime et un contexte de violence intrafamiliale ayant ses propres caractéristiques. La clinique de la dynamique violente adolescente illustre plus particulièrement la manière dont le polymorphisme sériel, incluant des

comportements contraignants et autodestructeurs, revêt une action réorganisatrice du fonctionnement psychique. La clinique psycho-criminologique des violences radicales, quant à elle, signale la nécessité d'éclairer ce que le sujet mobilise dans la croyance idéologique et comment l'engagement idéologique radical (et ses mises en acte violentes) prend sens pour lui au regard de son histoire, de son fonctionnement psychique et de son rapport aux normes, aux valeurs et au lien social. Enfin pour clore ce chapitre, sera discutée l'interdisciplinarité en tant que position épistémologique constituant l'assise de la psycho-criminologie du fait de la complexité de l'étude et la prise en charge des pratiques infractionnelles.

L'ensemble de ces apports est à considérer comme un véritable outil de travail promouvant une réflexion scientifique et clinique pour traiter de la problématique de l'agir violent / criminel, et permettant de repenser les dispositifs de prise en charge psycho-pénale et thérapeutique.

Destiné aux professionnels des métiers de la justice, de la santé et du social, aux enseignants-chercheurs universitaires ainsi qu'aux étudiants des sciences humaines, sociales et juridiques, ce manuel se veut théorique et pratique en ce qu'il expose les principes d'une lecture clinique psycho-criminologique heuristique des dynamiques violentes/criminelles.



Chapitre 1

**La criminologie
comme point de départ**

Sommaire

1. Pour introduire le champ criminologique.....	15
1.1 Définir la criminologie	15
1.2 D'une construction sociojuridique du crime... ..	17
1.3 ... À une construction psycho-juridique du criminel.....	19
2. Criminologie : débats d'hier et d'aujourd'hui	21
2.1 À propos de la naissance, de la dénomination et du statut épistémologique de la criminologie	21
2.2 À propos des deux grands paradigmes de la criminologie.....	23
2.3 Pour ne pas conclure	34
2.4 À propos de l'objet scientifique à investiguer	37

Ce chapitre permettra de mieux repérer le champ de la criminologie et ses controverses. Il introduira la criminologie en tant que domaine d'étude du phénomène criminel/délinquant, que recouvrent plusieurs disciplines, dites sciences criminelles. Nous verrons en quoi la criminologie est un domaine très riche et vaste à la fois, du fait même qu'une variété de disciplines et divers modèles théoriques participent de l'étude de la criminalité/délinquance avec sa propre perspective et ses propres concepts. Nous aborderons ensuite les incidences scientifiques, sociales, politiques et cliniques d'une conception différenciée du champ, des objets et des pratiques criminologiques. Enfin, nous analyserons en quoi les multiples approches et débats à propos du champ disciplinaire criminologique et/ou au cœur de la criminologie peuvent rendre complexe le positionnement des chercheurs et des professionnels.

1. Pour introduire le champ criminologique

La criminologie, discipline apparue au XIX^e siècle, se caractérise par l'étude de l'individu criminel et des causes du phénomène criminel. Depuis sa naissance, elle s'est considérablement enrichie de connaissances scientifiques tenant davantage compte des préoccupations sociales et des réalités de terrain. Néanmoins, aujourd'hui encore, elle reste accueillie avec une certaine réserve et perçue comme peu crédible et peu objective, notamment en raison de ses origines au sein de l'école positiviste d'anthropologie criminelle (Lombroso, 1906) pour laquelle le crime est conçu comme l'expression de résurgences ataviques de comportements primitifs.

1.1 Définir la criminologie

Définir la criminologie se révèle laborieux car il n'existe pas de définition uniforme en raison de l'étendue de son domaine et de ce qui la caractérise. De manière générale, la criminologie, ou science du crime, est perçue comme orientée vers l'étude, l'analyse, la compréhension, mais aussi le traitement et la prévention du phénomène criminel, dans une perspective descriptive et explicative et/ou avec une visée de pronostic. Bien qu'elle soit plus précisément définie comme « la science multidisciplinaire ayant pour objet l'analyse globale et intégrée du phénomène social provoqué par les actes criminels, dans leur genèse et

leur dynamique, sous la double dimension individuelle et sociale, à des fins de prévention et de traitement » (Cario, 1992, p. 32), de nombreuses controverses subsistent quant à la délimitation de ses frontières sectorielles. Parce qu'il est question de l'homme et de la société, la criminalité reste un phénomène social et donc toutes les sciences de l'être humain se voient interpellées. Ainsi, chaque discipline revendique sa légitimité et sa propre lecture contribuant à la complémentarité du savoir. Le champ criminologique, à l'étude duquel concourent de multiples disciplines, tant l'anthropologie que la sociologie, la psychiatrie, la psychologie ou l'histoire, est de fait centré sur l'exploration du crime et du criminel. Les études visent toute action comportant de la violence, physique, psychique, sexuelle, matérielle, etc., engendrant une effraction au regard de la société et donc son inscription dans une chaîne pénale, sinon judiciaire.

Ainsi, en considérant que la question criminelle fait la spécificité de la criminologie, celle-ci peut s'envisager comme un espace de savoirs interdisciplinaires qui englobent à la fois celui de l'acte et de son auteur. Alors que le phénomène criminel présente des aspects pluriels (normatifs, sociaux, individuels), qui inévitablement s'entrecroisent, il semble difficile de penser la criminologie de manière monodisciplinaire. Cependant, si ce caractère multidisciplinaire peut s'avérer une richesse, il constitue aussi une limite, celui d'un risque d'éparpillement des connaissances. Des connaissances multidisciplinaires peuvent amener la criminologie à se perdre en tant que science dans le projet multifactorialiste, mais également à perdre la spécificité de ses objets d'étude.

Pour clarifier le champ de la criminologie, Pinatel (1960) propose de distinguer deux catégories : la criminologie générale et la criminologie clinique. La *criminologie générale* se propose de comparer et de synthétiser les données des criminologies dites spécialisées (psychologie criminelle, psychiatrie criminelle, sociologie criminelle...). La *criminologie clinique*, elle, est centrée sur l'étude de la personnalité et du comportement du sujet criminel afin de prévenir la récidive, formulant un diagnostic, puis élaborant et proposant des moyens, des programmes de prise en charge individualisés. Elle constitue une approche du phénomène criminel partant du sujet auteur et acteur du crime et couvre un domaine très vaste. C'est au sein de la criminologie clinique que les apports empiriques et théoriques de la psychologie clinique et de la psychopathologie trouvent à s'inscrire. Toutefois s'y trouvent mêlés, dans la plus grande confusion, les hypothèses psychiatriques, psychologiques et psychanalytiques pouvant perdre le chercheur tout comme le professionnel de terrain dans la réflexion théorique.